

CORNIERANDES N°7-ÉTÉ 2020



Mesdames, Messieurs, Chers Corniérands,

Le 15 mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale qui, en raison du Covid-19, n'a été officialisée

que le 18 mai. L'élection du maire et des adjoints s'est tenue le 25 mai. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée. Pour vous, un changement important s'opère au niveau communal, puisque Gilbert ALLARD, votre maire depuis 1995, a décidé de se retirer de la vie politique. C'est dans la continuité de l'ancienne équipe municipale, que nous commençons à prendre nos repères dans nos nouvelles fonctions. Les commissions sont au travail.

Je vous écris pour la première fois dans un contexte singulier. Je voudrais remercier tous ceux qui ont travaillé pendant cette période sanitaire inédite malgré un confinement de plus de deux mois: le personnel médical, nos enseignants, nos agents administratifs et techniques et plus généralement tous ceux qui nous ont permis de traverser cette crise grâce à leur dévouement. Dans l'attente de pouvoir échanger avec vous, je vous invite à prendre soin les uns des autres en poursuivant le respect des gestes barrière et ainsi limiter la propagation du virus pour, espérons-le, retrouver bientôt une vie normale.

Votre Maire, Michel ROUX

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le premier tour des élections municipales de la commune de Cornier a eu lieu le 15 mars 2020. Sur 331 bulletins déposés dans l'urne, il a été décompté 301 bulletins exprimés, 5 votes blancs et 25 votes nuls. L'équipe municipale nouvellement élue a néanmoins dû attendre l'assouplissement du confinement pour se réunir le 25 mai 2020 et élire son maire et ses adjoints. L'équipe municipale est composée de 15 élus: Michel Roux (Maire), Serge Contat, Franca Viviand, Franck Corcelle et Annick Desternes (4 adjoints), Anne-Marie Jung, Laurent Aegerter, Christine Bondaz, Jean-Marc Sellier, Stéphanie Dufournet, Mickaël Perrotin, Véronique Babitch, Alexis Dorange-Patoret, Anaïs La Placa et Brice Métral (10 conseillers municipaux).

LE RÔLE DES COMMISSIONS

Les commissions sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des Corniérands et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas. Le maire est Président de droit de chacune d'elles.

LES COMMISSIONS

La Commission Scolaire et Périscolaire maintient le lien avec les enseignants et parents d'élèves et gère la garderie périscolaire. *Responsable: Annick Desternes*

La Commission Voirie & Bâtiments gère les travaux d'investissement et de maintenance des routes et des différents bâtiments communaux. Responsable: Serge Contat

La Commission Voies vertes, Bois des écoliers et Jardins participatifs est en charge du projet de création de voies vertes (pour piétons et vélos), de l'aménagement du bois des écoliers (propriété communale au centre village), et de la création éventuelle d'une association de jardins participatifs. Responsable: Franck Corcelle

La Commission Chemins, Ruisseaux et Forêt gère les chemins vicinaux, les ruisseaux et l'exploitation de la forêt de Moussy. Responsable: Serge Contat

La Commission Communication élabore les Brèves Corniérandes, les Bulletins municipaux et coordonne la refonte du site internet. *Responsable: Annick Desternes*

La Commission Environnement et Fleurissement est chargée de la réflexion et de la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur la commune. Elle est également chargée de l'embellissement de la commune et du concours de fleurissement. *Responsable: Franca Viviand*

La Commission des Finances programme le budget, gère les finances communales et attribue les subventions. *Responsable: Franck Corcelle*

La Commission Urbanisme est chargée de faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme, de veiller à son respect, d'instruire les déclarations préalables et d'étudier en amont les demandes de permis de construire. Responsable: Serge Contat

La Commission Sociale est chargée d'étudier les demandes de soutien. Elle organise notamment une rencontre annuelle avec les aînés de la commune, en partenariat avec l'association « Un Peu Plus pour Cornier ». Son bureau est constitué d'élus et de membres issus du milieu associatif. Responsable: Michel Roux



25 mai : Élection & distanciation sociale

Vous pourrez rencontrer les élus le 1^{er} vendredi de chaque mois de 18 à 20 h ou sur rendez-vous.

GILBERT ALLARD, CE QUE CORNIER LUI DOIT



Gilbert ALLARD a été élu à Cornier pendant 37 ans dont 25 ans en qualité de Maire.

C'est en 1983, à 40 ans, qu'il est élu pour la première fois.

Conseiller municipal durant le mandat « 1983 / 1989 » puis maire-adjoint à 46 ans au cours du mandat suivant (1989 / 1995), il est élu Maire, en 1995, à 52 ans, et le restera jusqu'en 2020, après avoir effectué 4 nouveaux mandats.

Partisan et acteur d'une politique très forte d'acquisitions et de réserves foncières, il a su administrer la commune, l'aménager et l'enrichir des infrastructures que nous lui connaissons aujourd'hui, sans pour autant l'endetter, bien au contraire.

Sa maîtrise de la **prospective**, qui comme son nom l'indique suppose une vision à long terme, lui a permis d'élaborer, avec ses équipes municipales successives, un projet d'ensemble pour notre commune, étape par étape, tout en permettant une urbanisation contrôlée et réfléchie.

Cornier étant composé de plusieurs hameaux sans pour autant posséder, alors, un véritable cœur de village, l'aménagement du chef-lieu a été une évidence.

Tout a commencé par l'édification de la salle des fêtes et de la cantine. Puis, le projet d'ensemble s'est poursuivi par la volonté ferme d'accueillir à Cornier une école maternelle intercommunale (acquisition du foncier et mise à disposition de la CCPR). Le déménagement de la mairie, dans l'ancienne ferme Roch, a permis la création de l'actuelle Bibliothèque et du groupe scolaire élémentaire. Est ensuite venu le temps de la rénovation complète de l'église et de ses abords, de la première phase de l'aménagement du chef-lieu (parkings, sécurisation dont ces derniers mois la mise en place des trottoirs sur la portion « cimetière / Pralet »), de la création de la salle multi-activités de l'école élémentaire puis, déjà, de l'agrandissement de la cantine (cuisine et salle de restauration). Dernièrement, la construction d'un logement de fonction est venue compléter le tout.

Parallèlement aux infrastructures publiques, toujours sous son impulsion, le cœur de village s'est enrichi de différents immeubles à usage d'habitation tels que le Clos Saint-Just ou Esprit Village. Au rez-de-chaussée du Clos Saint-Just, appartenant à la commune, différents commerces ou services ont pu ouvrir leur porte grâce à une politique attractive. Une résidence « seniors » toujours en cours de réalisation, vient parfaire l'ensemble.

Toutes ces infrastructures n'ont pas empêché le développement du tissu associatif et l'aménagement du stade avec la construction d'un vestiaire surmonté d'une salle destinée aux réunions et aux activités associatives.

La jeunesse n'a pas été oubliée, puisqu'après le skatepark, toute première réalisation à son intention, le chef-lieu s'est doté d'un city-stade et de jeux pour enfants.

Enfin, il s'est attelé, sans relâche, à la **déviation de la zone artisanale** afin que les poids lourds ne transitent plus au cœur du village, devant les écoles. Malgré la complexité de ce projet de très longue haleine, convaincu de son importance, il y a mis toute son énergie et son pouvoir de persuasion. Un accord ayant enfin été trouvé entre les divers protagonistes, les différentes étapes préliminaires à sa réalisation (acquisitions, déclarations d'utilité publique, études...) sont actuellement en cours, avec, au surplus, la prise en considération par le département du rond-point de Chevilly.

Que de réalisations, que de succès!

Malgré tout, l'entretien, l'aménagement ou la sécurisation des hameaux n'ont pas été oubliés. Moussy-Bas et le Marais se sont vus doter de l'assainissement collectif, et l'effacement des lignes électriques et téléphoniques (au centre village, à Moussy-Bas autour de la Commanderie, à la Fornasse et au Marais) a largement contribué à l'embellissement de notre village dans son ensemble. La sécurisation de la Madeleine est en cours de réalisation et celle de Moussy est à l'étude.

En outre, impossible de terminer sans rappeler combien la culture lui tient à cœur! Que ce soit à travers la conservation du patrimoine ancien (Commanderie, église, moulin du Châtelet...), ou par son soutien aux différentes initiatives, quand il n'en était pas l'instigateur, telles que la création de la bibliothèque, l'accès aux écoles de musique de La Roche ou de Pers-Jussy, les concerts de Noël offerts par l'harmonie de La Roche, le théâtre qui parfois s'est invité à Cornier ou l'accueil de poètes printaniers et d'artistes qui nous régalent chaque année de leur exposition Instants Sauvages.

Et bien sûr, n'oublions pas son investissement dans la remise à l'honneur de la cérémonie du 11 novembre, un peu tombée en désuétude. Depuis longtemps accompagnée de nos amis de l'harmonie municipale du Petit-Bornand, cette initiative a été réussie grâce à une amicale coordination avec les enseignants de l'école élémentaire de Cornier, très investis, mais aussi, plus récemment, avec le déplacement du monument aux morts sur la place de la mairie.

Enfin, il ne s'est pas contenté de réussir tout cela, passionné, hyperactif (au sens noble du terme), travailleur infatigable, il a su et aimé s'investir dans de nombreux domaines intercommunaux. Que ce soit au sein de la CCPR en qualité de vice-président de différentes délégations ou dans des structures de plus grande ampleur telles que le SIVU de l'Espace Nautique des Foron (dont il a été le premier président), le SYANE (vice-président), PROXIMITI (actuel président), l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie - EPF - (membre du bureau), ou le Pôle métropolitain du Genevois français (membre du bureau) etc., il a toujours mené à bien toutes ses missions avec sérieux et efficacité. Intelligent, fin négociateur, visionnaire, possédant toutes les qualités requises, il est reconnu par ses pairs.



Bien sûr, il a généreusement su faire profiter notre commune de son expérience ainsi acquise, de ses nombreuses compétences et de ses divers contacts.

En outre, le personnel communal, invité à livrer son vécu, nous a confié avoir pu apprécier ses qualités humaines tout au long de leur étroite collaboration.

Arrivé à Cornier à l'été 1976, ses enfants ont fréquenté l'école communale et lui, déjà, s'est tout naturellement investi dans l'association de la cantine et du Sou des écoles avant d'entrer pour la première fois au Conseil Municipal. Il connaît chacun des Corniérands, leur famille et leur histoire. Disponible, toujours prêt à leur apporter son aide lorsque cela est possible, il est aimé et respecté de ses concitoyens; il leur rend bien. Passion, dévouement mais aussi abnégation le caractérisent. Si c'est par sagesse, explique-t-il, qu'il a pris la décision de ne pas se représenter, ce n'est en tout cas pas par manque d'envie; c'est avec un voile de tristesse qu'il tourne la page. Mais s'il quitte la scène politique de notre commune, il n'abandonne pas Cornier, toujours présent pour tous, prêt à épauler ou conseiller la nouvelle équipe qu'il a aidé à constituer et accueillie avec bienveillance, il reste un mentor, pilier de notre communauté, un ami, un bon Compagnon©. Sa générosité, son humour, son goût de la vie continueront à embellir la vie corniérande. Épicurien, joyeux, toujours partant, à défaut de le fréquenter au quotidien, vous aurez moult occasions au cours des diverses manifestations corniérandes de partager avec lui le verre de l'amitié, voire un petit casse-croûte!

Mais nous ne le laisserons pas vaquer à ses nouvelles occupations sans le remercier vivement et chaleureusement, au nom de tous, pour son parcours, son investissement et sa clairvoyance.

Mille mercis Gilbert et bravo pour tout ce que tu as accompli! Cornier te doit tant.

Le mot de la fin ira à sa famille, si discrète mais toujours présente dans les moments forts de ses mandats, à qui Cornier doit également beaucoup pour avoir accepté sa vie municipale et intercommunale si bien remplie! Merci.





😉 Clin d'œil : Un prénom prédestiné

Après une rapide recherche sur internet voici ce que nous avons trouvé, proposé par le très sérieux « Journal des femmes »:

CARACTÈRE DES GILBERT

« Gilbert est d'un altruisme extraordinaire. Son bonheur dépend principalement de celui des autres, et particulièrement de ses proches. Les grandes causes le passionnent et une seule vie sera rarement suffisante pour accomplir tout ce à quoi il aspire. Volontaire et toujours en première ligne, même pour les missions les plus ardues, rien ne l'effraye, pas même l'échec. Son optimisme permanent lui permet d'aller toujours de l'avant. Gilbert déteste la monotonie et il paraît ne pas pouvoir tenir en place. Il se fixe ainsi régulièrement de nouveaux défis. Les relations humaines tiennent une grande place dans sa vie. C'est là qu'il puise sa force pour aller de l'avant. »

Vous l'avez reconnu? c'est tellement vrai qu'on pourrait croire que cela a été écrit pour lui.

CONFINEMENT & DÉCONFINEMENT À CORNIER

RETOUR SUR CES MOMENTS PARTICULIERS

Le mardi 17 mars à 12 h, le gouvernement a pris la décision de confiner les Français pour les protéger du Covid-19. Chacun a dû rester chez soi et cette mesure inédite a bouleversé nos vies. Puis le 11 mai a sonné la fin progressive de cette période particulière et après deux mois de confinement nous avons enfin pu commencer à reprendre le cours de notre vie tout en respectant des règles sanitaires strictes.

Les élections municipales du 15 mars

Le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé juste avant le confinement. Toutes les précautions sanitaires ont été mises en place pour protéger au mieux la santé des corniérands: aménagement du bureau de vote de telle sorte que les votants suivent un parcours fléché évitant de se croiser et permettant le respect des règles de distanciation sociale, mise à disposition de solutions hydroalcooliques, désinfection systématique des stylos... Les isoloirs quant à eux avaient été dépouillés de leur rideau et leur ouverture placée face au mur pour maintenir la confidentialité.



L'école élémentaire, la cantine & la garderie périscolaire

L'école a fermé ses portes du 16 mars au 12 mai 2020.

La réouverture s'est déroulée en deux temps, le 12 mai pour les enfants de CP et CM2, par demi-classes et à raison de 2 jours par semaine. Les enfants des autres classes ont repris dans les mêmes conditions à partir du 18 mai.

A l'école comme à la cantine ou à la garderie, les enfants ont dû rester par « groupes-classes » sans jamais pouvoir se mélanger.

Durant le confinement, l'équipe éducative a organisé les cours à distance et la direction a assuré une présence quotidienne à l'école pour rester en contact avec les familles. 80 % des élèves de l'élémentaire ont ensuite repris le chemin de l'école (contre 50 % au niveau national).

Lorsque la cantine scolaire de Cornier a rouvert ses portes, toute l'équipe était au rendez-vous. L'organisation a été revue afin de respecter les normes sanitaires et règles de distanciation; l'entier espace disponible de la cantine a été utilisé pour assurer une circulation et une installation des enfants respectant les « groupes-classes ».

Malgré ces nouvelles contraintes, les équipes et les enfants ont gardé leur enthousiasme, heureux de retrouver les bons petits plats d'Hélène, et les services sont restés animés!

La **garderie** restée ouverte pour les enfants des personnels soignants accueillis à l'école, a ensuite repris « normalement » le 12 mai en respectant les mêmes règles sanitaires et de distanciation que celles appliquées à l'école. Des élus se sont portés volontaires pour seconder Sandrine et jouer avec les enfants.

La mairie

La mairie a fermé ses portes le 18 mars mais le **personnel administratif** est resté joignable par téléphone et par e-mail pour répondre aux demandes des administrés durant les deux mois de confinement.

A compter du 22 avril 2020, la **Poste** a rouvert au public 2 heures par jour et 3 jours par semaine en respectant les consignes sanitaires, avant de reprendre ses horaires habituels à partir du 2 juin 2020.

Le **personnel technique**, quant à lui, a été très sollicité, que ce soit Didier qui s'est chargé de la sécurité matérielle (barrières, marquage au sol...) et de la maintenance (retrait des séchoirs automatiques ou torchons en tissu et installation de rouleaux papier...) ou Christine qui a dû ajuster et renforcer ses procédures de nettoyage afin de les conformer aux nouvelles normes sanitaires.

Par ailleurs, une distribution des masques fournis par la Région a été organisée. Après avoir été conviés par courrier déposé dans leur boîte aux lettres, les Corniérands ont été accueillis en mairie (toujours en respectant les règles sanitaires) lors de deux permanences, les lundi 18 et mercredi 20 mai derniers.

La municipalité, propriétaire des locaux, a souhaité soutenir les professionnels du **Clos Saint-Just** en les exonérant de deux mois de loyer et ainsi les aider à faire face à la crise économique provoquée par le confinement.

S'agissant des finances, précisons que le coût du Covid-19 pour la commune s'élève à la somme de 10 000,00 € environ, à laquelle il y a lieu de déduire les 4 912,00 € de dotation de solidarité versée par l'État.

Les personnes isolées

Chaque semaine, Franca Viviand, maire-adjoint et membre de la commission sociale, a pris soin d'appeler les Corniérands les plus isolés, pour prendre de leurs nouvelles et vérifier qu'elles n'avaient pas besoin d'aide. En tout, une trentaine de personnes a été contactée et une dizaine a ainsi pu être suivie plus régulièrement. Mais finalement, nul ne s'est vraiment trouvé en difficulté.

La bibliothèque municipale de Cornier:

La bibliothèque a rouvert ses portes le samedi 23 mai. Pour assurer un déconfinement progressif, les permanences ont été réduites à 2 par semaine (au lieu de 4) en limitant l'accueil du public à 3 personnes à la fois. Les gestes barrières sont la règle, et les précautions sanitaires d'usage ont été mises en œuvre (masques, gants, gel hydroalcoolique, livres rendus en quarantaine puis nettoyés et désinfectés...).

Nouveauté: « le DRIVE ». Les adhérents peuvent réserver leurs livres sur le site internet avant de venir les récupérer une fois prévenus par téléphone.

Retrouver les horaires et autres informations sur le site : opac-x-bibliothequecornier.biblix.net ou sur la page Facebook de la bibliothèque.

De belles & bonnes initiatives



Au cœur du village, près de notre supérette Vival, nous avons eu le plaisir de découvrir, sur les murs de la maison de la famille Uldry, une chaleureuse fresque sur tissu affirmant le soutien aux personnels soignants mais aussi à toutes les personnes qui ont travaillé durant cette période, notamment notre épicière qui a su adapter ses horaires d'ouverture pour mieux nous servir durant le confinement. En effet, la supérette était ouverte, tous les matins, 7 jours sur 7.

Il nous a également été rapporté l'implication de bénévoles qui ont pris l'initiative de fabriquer des masques en tissus avant de les distribuer dans leurs entourage et voisinage. Qu'elles en soient félicitées et remerciées!

De même des producteurs et commerçants corniérands ont adapté leurs services.

Ainsi la famille Perréard (Les Jardins de la Commanderie - 128 route de Moussy) qui proposait, déjà avant le confinement, chaque mardi soir, une vente à la ferme de fruits et légumes frais, a pendant le confinement élargi l'accueil à deux jours par semaine. Depuis la réouverture des marchés, vous pouvez continuer à vous approvisionner le mardi soir de 16 h à 19 h 30. Tél. 04 50 03 00 17

De son côté **Brice Métral** (342 route de Moussy), également privé de marchés pendant deux mois, a instauré un « Drive à la ferme » (achats sur commandes : brice.metral@orange.fr), tous les jours, 7 jours sur 7. Malgré la réouverture des marchés locaux, le Drive se poursuit.

La famille Fournier qui propose une vente de fruits et légumes au rond-point de Moussy, le vendredi après-midi, a également élargi, pendant le confinement, son temps d'ouverture à deux jours par semaine.

A la **ferme des 3 Quartiers** (109 route de Charny - Moussy): Clément Aegerter nous a confié que, cette crise sanitaire ayant rendu le commerce de gros et demi-gros très difficile, le succès de sa petite boutique de proximité lui a permis de garder le moral. En effet, la fréquentation de ses casiers a été multipliée par dix et, même si cela n'a pas remplacé le volume de ventes habituel, cette augmentation de clientèle a été un élément encourageant au vu de ses projets d'évolution sur ce commerce.

Si de nombreux clients ont chaleureusement remercié nos producteurs et commerçants corniérands d'avoir su mettre à leur disposition ce circuit court, ces derniers leur sont également reconnaissants d'avoir « joué le jeu » et d'être venus à leur rencontre.

Gageons que certaines nouvelles habitudes ne se perdront pas de sitôt.

Enfin, depuis l'autorisation de réouverture des restaurants, "La petite cour" accueille à nouveau ses clients et propose dorénavant des plats à emporter. Connectez-vous sur son site: www.lapetitecour74.com.

TRAVAUX

La municipalité se doit d'améliorer la sécurité des déplacements des piétons, des cyclistes et des automobilistes. Dans cette optique, deux réalisations récentes ont été faites dans notre village:

Trottoirs



Le prolongement du trottoir route du village (RD 6), entre la route de la Mollard et l'impasse du Pralet, est la deuxième phase qui mènera, à terme, à sécuriser le trajet piéton entre le carrefour

de la Bathia et le centre du chef-lieu. Après validation du projet par le département, la société retenue après appel d'offres a pu intervenir durant la période de confinement. Le goudronnage interviendra prochainement, dès que les coffrets électriques auront été déplacés.

Coût de cet ouvrage:

- Maîtrise d'œuvre : 3 660,00 € TTC

- Travaux : 205 752,60 € TTC Total : 209 412,60 € TTC

Une demande de subvention a été faite au département au titre du CDAS 2020 et au titre des amendes de police 2020. Le Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) est destiné à financer des projets d'investissement portés par les communes et intercommunalités.

Les habitants de l'impasse du Pralet ont déjà manifesté leur satisfaction quant à ce nouvel ouvrage.



Sécurisation La Madeleine...

La sécurisation du hameau de la Madeleine est en cours. L'objectif de ce projet est double: limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les carrefours de la route de la Madeleine avec le chemin de Veige, le chemin du Châble et la route de la Vuachère.

La première tranche, entre l'entrée du hameau de la Madeleine côté Arenthon et la route de la Vuachère, est achevée.

Son financement s'établit comme suit :

Dépenses:

Cabinet d'études & Travaux réalisés : 152 269,00 € TTC

Recettes:

Subventions: 37 100,00 €

La deuxième tranche dans la continuité de la première, jusqu'à l'impasse de Champs Ravy, est chiffrée à 294060,00 € TTC. Une demande de subvention est présentée au titre du CDAS. Le lancement de l'appel d'offres se fera cet automne.

La nouvelle municipalité a à cœur de poursuivre les projets destinés à la sécurité de nos concitoyens.



Côté cimetière

Côté cimetière, les choses avancent également même si le confinement nous a fait perdre un temps précieux. Dans nos dernières parutions, nous vous avions fait part de la longue procédure que représentait le relèvement des tombes en l'état d'abandon. Cette étape est à présent achevée, laissant temporairement des espaces de terre qui seront intégrés dans le projet d'ensemble.

L'achèvement de cette première tranche va enfin permettre à la commission en charge de la rénovation du cimetière de poursuivre son long travail. Celui-ci s'organise en plusieurs phases: état des lieux, projets, assistance technique d'un bureau d'études spécialisé puis réalisation des travaux. Parmi les problématiques à l'étude, nous avons notamment: le parvis, la végétalisation, l'engazonnement, la réfection des allées principales, le point d'eau et le traitement des déchets, l'ossuaire et le caveau communal, la sauvegarde du patrimoine ancien, le nettoyage du columbarium, la création d'un jardin du souvenir, d'un espace de recueillement et d'une aire destinée aux cavurnes.



Cavurnes - <u>exemple</u> de réalisation

MANIFESTATIONS VŒUX DU MAIRE

Le 15 janvier dernier, les habitants étaient conviés aux traditionnels vœux du maire, qui cette année ont pris une dimension toute particulière car associés à la fin du mandat de Gilbert Allard. Aussi, c'est avec émotion que ce dernier a évoqué le bilan de l'année écoulée et adressé ses vœux les plus chaleureux aux Corniérands et Corniérandes pour cette nouvelle année placée sous le signe du changement mais dans la continuité des projets qu'il a initiés. Il a remercié son équipe d'adjoints, le conseil municipal, le personnel communal, les associations, pour leur investissement et leur attachement à notre commune. De nombreux hommages lui ont été rendus par ses pairs, élus du département et de la communauté de communes. Plus particulièrement, Denis Duvernay, Conseiller Général, Martial Saddier, Député, et Marin Gaillard, Maire de Saint-Pierre en Faucigny et Président de la CCPR, ont pris la parole pour retracer sa carrière politique et témoigner de son engagement de longue date envers Cornier et la communauté de communes. S'en est évidemment suivi le traditionnel et très convivial verre de l'amitié partagé entre élus et habitants!



La fête du pain & de l'alambic

Le 18 janvier, par une belle journée ensoleillée, le Châtelet s'est peu à peu animé lors de la fête du pain et de l'alambic sous l'égide de l'association « Un Peu Plus pour Cornier » et grâce au dévouement de ses bénévoles.



Les visiteurs nombreux, ont pu se restaurer sur place ou à l'emporté.

Ils ont apprécié les fameux diots cuits dans le marc de l'alambic des frères Vachoux et ont eu le plaisir de repartir avec du pain cuit à l'ancienne dans le vieux four du Châtelet, façonné par les mains expertes des « boulangers » bénévoles.

Nombreux furent ceux qui partagèrent un verre à la buvette ou prirent le temps de faire une petite visite à Pierrot Longet, toujours prêt à raconter avec passion l'histoire du moulin et de la fabrication de l'huile de noix ou de colza.

Ce fut, une fois encore, une belle fête du pain, passée entre amis ou en famille.

Le loto du Sou des écoles

Les jeux sont faits!

Le Sou des Écoles de Cornier a fait son loto!

A l'aube du printemps 2020 et de son contexte sanitaire et social bien particulier, le Sou des Écoles de Cornier a eu la chance de pouvoir, in extremis, réaliser cette manifestation populaire qui rassemble toutes les générations. Le 8 février 2020, se déroulait dans la joie et la bonne humeur le Loto du Sou des Écoles!

Chaque année, l'association organise le loto des enfants l'après-midi, suivi du loto des adultes le soir et aime à retrouver les habitués pour ce moment de partage, lors d'une manifestation attendue et appréciée de notre village. Une fois encore, la salle était comble; les bénéfices engendrés vont permettre aux enfants des deux écoles corniérandes de participer à des projets pédagogiques riches et stimulants (projets artistiques et culturels, voyages scolaires...).

L'association du Sou des Écoles recrute chaque année des parents bénévoles pour une heure, une journée et plus si affinité. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du bureau et de venir partager un verre de l'amitié lors des diverses réunions organisées par les parents bénévoles.

Une assemblée générale aura lieu au mois de septembre pour bien démarrer la prochaine année scolaire.



Le 7 février dernier nous avons eu le plaisir de partager pour la deuxième année consécutive une agréable soirée inscrite sous le signe des fleurs. Et pas n'importe quelles fleurs, les vôtres!

En effet, c'est bien de vos jardins qu'il s'agissait puisqu'en juillet 2019, lors de notre traditionnelle visite estivale, nous avons immortalisé le résultat de vos efforts. Nous sommes venues à votre rencontre

et avons photographié fleurs, massifs, compositions ou potagers. Après délibération, les membres de la commission Fleurissement ont sélectionné une quarantaine de lauréats.

Lors de la soirée, nous avons eu le plaisir de présenter, à la trentaine de famille ayant répondu à notre invitation, un diaporama des plus belles photos. La projection a commencé par un hommage à Mme Jeanine

Perréard (multiple lauréate qui nous a quittés en septembre dernier) avant de se poursuivre par une présentation des jardins corniérands, incluant quelques devinettes à propos de lieux ou de variétés et de se conclure par le verre de l'amitié.





En cette période hivernale, cette explosion de fleurs, de couleurs et de bonne humeur a été très appréciée.

Souhaitant vous remercier de votre accueil en vos jardins et potagers, de vos sourires, de votre participation et surtout de vos efforts qui contribuent à l'embellissement de notre village, les 40 lauréats se sont vus

offrir une primevère et un bon d'achat symbolique devant encourager leur motivation en vue de la prochaine tournée florale fixée au <u>25 juillet 2020</u>.

Annulation des manifestations du 2ème trimestre (pendant le confinement):

Malheureusement la Covid-19 étant passé par là, ont dû être annulés: le Printemps des Poètes, La Fun Color (Rotary Cub / Espace Handicap), la Fête de la Musique et la Fête des écoles (Cantine). Le loto du Foot devrait être reporté en octobre.

Manifestations à venir?

Sont <u>annulées</u> la Fêtes des Vieux Métiers (1^{er} WE de septembre – AS Cornier), la Fête du Cidre (1^{er} dimanche d'octobre – Un Peu Plus pour Cornier) et Le Repas des anciens.

Sous réserve, il est possible que la brocante qui se tient habituellement lors de la Fête des Vieux Métiers soit maintenue.

Devraient être <u>maintenus</u>, sauf nouvelles interdictions: la Journée du Patrimoine (Moulin du Châtelet), le Marché des producteurs Bio, la Cérémonie du 11 novembre, l'Exposition Instants Sauvages, les Décoration & illumination de Noël, et le Marché de Noël du Sou (& tartiflette de la Cantine).



Marché des producteurs bio (2019)

Passation de la clé du moulin du Châtelet

Après que la commune ait acheté le moulin du châtelet en 2007, elle a eu à cœur de trouver la personne idéale pour prendre soin de ce merveilleux moulin, le réparer, l'entretenir et le faire vivre.

C'est en Pierrot Longet que nous avions trouvé la perle rare et avec qui nous avions conclu, en 2009, un commodat. En effet, non content de faire vivre le moulin, il l'a bichonné et réparé pendant 14 ans (3 ans au côté de Charles Constantin et 11 ans, seul, en vertu du bail à usage).

A l'heure d'une retraite bien méritée, il a souhaité passer la main et nous avons dû, en concertation avec lui, trouver un successeur. Bien vite il a fallu se rendre à l'évidence, une seule personne n'aurait pas suffi à faire vivre le moulin, la battante et entretenir le site. Aussi, progressivement a germé l'idée de la création d'une association dont les membres devraient se former avant de prendre la relève sur tous ces fronts. C'est ainsi que l'association « Les compagnons du Châtelet » a vu le jour cet hiver grâce à la bonne volonté et la motivation de six Corniérands bénévoles.

Nous remercions chaleureusement Pierrot Longet et nous le félicitons tant pour le travail réalisé que pour le soin qu'il a apporté au moulin mais aussi pour la gentillesse avec laquelle il a accueilli le public les jours prévus à cet effet, notamment lors des journées du patrimoine. Avec humour, il a su captiver son public et le tenir en haleine. Enjoué, passionné, il a su relever tous les défis. Autodidacte, astucieux, polyvalent, il avait toutes les cordes à son arc pour réaliser les choses les plus compliquées; son haut niveau de réflexion lui a permis de restaurer certaines pièces dans des domaines qu'il ne maîtrisait pas forcément au départ. Il a toujours su trouver la solution!

Et pour finir, en bon pédagogue, il a eu à cœur et su transmettre son savoir-faire à la nouvelle équipe des Compagnons du Châtelet.

Merci Pierrot, et BRAVO !!!

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter la bienvenue et une belle réussite aux nouveaux occupants! Porteurs de la **politique de sauvegarde du patrimoine à laquelle la commune est profondément attachée**, ils auront à relever le défi de maintenir en l'état l'ensemble du site tout en respectant les valeurs transmises.

